



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Nouvelle Municipalité de Sainte-Croix : répartition des dicastères avec une volonté affirmée de cohérence et d'équilibre entre les membres du collège municipal.**

La nouvelle Municipalité de Sainte-Croix entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Composée de cinq membres, elle a d'ores et déjà procédé à la répartition des dicastères. La répartition s'est déroulée dans une saine ambiance qui laisse augurer le meilleur quant à l'esprit collégial de la nouvelle équipe.

En tout premier lieu, l'exécutif a désigné à l'unanimité M. Luc MARTIN en qualité de vice-syndic de la Municipalité pour la législature 2011-2016, en complément de sa fonction de Municipal.

Ensuite et comme le veut la tradition démocratique au sein de notre Commune, c'est le Syndic qui a fait part de ses choix en premier. M. Franklin THEVENAZ a ainsi obtenu les finances, la communication, la promotion économique, le développement durable et les cultes. Conformément à la loi sur les Communes, il a également l'administration générale.

En suivant, par ordre d'ancienneté de fonction, c'est M. Luc MARTIN qui a choisi l'urbanisme dans le but de continuer les travaux dans le dossier de la mise à jour du plan général d'affectation communal. Il a également émis le vœu de s'occuper des Services Industriels, du Service des eaux et des énergies. M. José GONZALEZ a pour sa part désiré ardemment poursuivre ses relations avec les associations culturelles de la Commune, le Service de défense incendie et de secours, de même que son mandat de délégué au tourisme. Pour compléter son dicastère, il a décidé de prendre la responsabilité de la formation scolaire et professionnelle, de l'accueil de jour des enfants et de la régionalisation de l'action sociale.

Pour les deux nouveaux arrivants, l'ordre de choix a lieu en fonction du résultat lors du 2<sup>ème</sup> tour des élections. Dès lors, c'est M. Cédric ROTEN qui s'est exprimé en premier. Son dicastère est composée de la responsabilité de l'important patrimoine immobilier communal au travers du secteur des bâtiments, le dossier de la sécurité publique englobant les relations avec la Gendarmerie. A cela s'ajoutent, les relations avec les mouvements associatifs à but « social » et l'établissement vaudois d'aide aux migrants, l'office de la population et tous les aspects de la police administrative.

M. Philippe DUVOISIN a quant à lui hérité du mandat peut-être le plus compact, puisque quasiment dédié aux aspects techniques de la gestion communale, à l'exception de la promotion sportive, soit : le secteur des travaux incluant la gestion et l'entretien du réseau routier, de l'éclairage public, du service hivernal, de la gestion et de l'entretien des espaces verts, de la gestion des déchets et de l'ensemble des équipements de voirie. Il prend également la responsabilité des stations de traitement et d'épuration des eaux, du secteur des forêts et de l'administration du Service Technique.

Par cette nouvelle répartition des responsabilités communales (voir annexe), la Municipalité entend répondre au mieux aux attentes de sa population dans le but d'un développement harmonieux et constructif de notre localité.

La Municipalité pour la législature 2011-2016

Sainte-Croix, le 24 mai 2011

**Renseignements :** Michel Staffoni, Secrétaire municipal, 079 425 60 14



## Municipalité de Sainte-Croix Répartition de dicastères pour la législature 2011–2016

### 1<sup>er</sup> dicastère

**M. Franklin THEVENAZ, Syndic** - Suppléant : Luc MARTIN, Municipal

- Administration générale
- Finances
- Communication
- Promotion économique
- Développement durable
- Cultes

### 2<sup>e</sup> dicastère

**M. Luc MARTIN, Municipal** - Suppléant : José GONZALEZ, Municipal

- Urbanisme
- Services Industriels
- Service des eaux
- Energies

### 3<sup>e</sup> dicastère

**M. José GONZALEZ, Municipal** - Suppléant : Cédric ROTEN, Municipal

- Formation scolaire et professionnelle
- Accueil de jour des enfants
- Régionalisation de l'action sociale
- Délégué au Tourisme
- Service de défense incendie et de secours
- Animation culturelle

### 4<sup>e</sup> dicastère

**M. Cédric ROTEN, Municipal** - Suppléant : Philippe DUVOISIN, Municipal

- Bâtiments
- Relations avec la Gendarmerie
- Police administrative (Abattoirs, Taxes de séjour, Service des inhumations)
- Office de la population
- Relations avec l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants
- Relations avec les mouvements associatifs à but "social"

### 5<sup>e</sup> dicastère

**M. Philippe DUVOISIN, Municipal** - Suppléant : Franklin THEVENAZ, Syndic

- Travaux :           réseau routier, éclairage public, service hivernal, parcs-promenades, cimetières, déchetterie communale, égouts et collecteurs
- Forêts :            exploitation, entretien, transports, domaines et pâturages
- Epuration et Station de Traitement et d'Epuration des eaux
- Administration du Service Technique
- Promotion sportive